



**Signature de la convention de partenariat entre
l'Association Handitoit Provence et la Communauté urbaine MPM
*Jeudi 16 décembre 2010***

Discours du Président Eugène Caselli

Monsieur le président Bénichou,
Madame le sénateur-vice présidente de MPM et maire d'arrondissement Samia Ghali
Monsieur Didier Garnier, président de la commission en charge de l'accessibilité
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Dans le cadre de son Programme Local de l'habitat, tel qu'il a été adopté en juin 2006, il revient à la communauté urbaine Marseille Provence Métropole de contribuer à répondre aux besoins spécifiques de celles et ceux de nos concitoyens qui doivent vivre avec un handicap, afin d'améliorer leur accès au logement et de leur proposer des logements adaptés à leurs possibilités physiques.

Au-delà des dispositions du PLH, il s'agit là, Monsieur le président Bénichou, Mesdames et Messieurs, d'un devoir qui s'impose, ou doit s'imposer, à chaque responsable de collectivité. Permettez-moi de vous dire, mais cela ne vous avait sans doute pas échappé, que notre collectivité prend aussi en compte les spécificités des personnes handicapées dans l'organisation matérielle de leur vie dans sa politique des transports. Didier Garnier y veille tout particulièrement au sein de la commission en charge des transports à MPM. Il est ainsi programmé de rendre la totalité du réseau de surface des transports collectifs de Marseille accessible aux personnes à mobilité réduite dans les dix ans. De même, le conseil de communauté de la semaine dernière a approuvé le nouveau contrat qui lie la communauté urbaine à la régie des transports de Marseille. Ce contrat intègre la prise en compte par la RTM du transport des personnes à mobilité réduite qu'assurait auparavant un délégataire de service public. Il est ainsi garanti aux usagers, à tous les usagers, une égalité d'accès au service public de transport sur l'ensemble du territoire communautaire.

Pour revenir à la convention de partenariat que nous signons aujourd'hui, grâce au travail mené avec les services de MPM par Mme Samia Ghali dans le cadre de sa délégation au logement, et après sa validation par les conseillers communautaires, elle satisfait pleinement aux dispositions de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, qui introduisaient les notions importantes de logement accessible et de logement adapté, le second étant complémentaire du premier qui ne concerne que l'accès au logement depuis la rue et le parking.

Monsieur le président Bénichou, chers amis, par cette convention, nous voici désormais engagés à encourager la création de logements adaptés, tant dans le parc social que dans le parc privé ; à favoriser le maintien à domicile des personnes qui le souhaitent, et à aider au recensement de l'offre de logements adaptés. Et cela, en lien notamment avec la Maison départementale des personnes handicapées qui regroupe au sein d'un Groupement d'intérêt public les services du département, de l'Etat, des organismes d'assurance maladie et d'allocations familiales, et des associations reconnues.

Pour sa part, MPM s'engage à associer Handitoit Provence au repérage des programmes de logements sociaux neufs, ainsi qu'à la concertation avec les bailleurs en vue de la constitution d'une offre locative adaptée. Vis-à-vis des bailleurs privés, la communauté urbaine prend avec cette convention l'engagement de les tenir informés des aides disponibles auprès de l'Anah. Charge à Handitoit Provence de repérer la demande, à la faire connaître et à apporter son expérience à ce qui concerne la conception et la réalisation des logements adaptés.

Je veux espérer que les dispositions de cette convention auront rapidement des résultats tangibles et contribueront à faciliter la vie de celles et ceux de nos concitoyens qui subissent l'épreuve du handicap et doivent, au titre de la solidarité nationale, bénéficier des mesures les plus et les mieux adaptées à leur situation.

Monsieur le président Bénichou, Mesdames et Messieurs, soyez donc assurés de nous trouver toujours à votre disposition pour rechercher avec vous des solutions aux problèmes que vous rencontrez.

Je vous remercie.